



Mon propriétaire a perçu à tort un loyer

Par **gavneya**, le **25/09/2015** à **16:16**

Bonjour à tous et merci à ceux qui me liront,

J'ai quitté mon logement le 31 août 2015. J'avais vu avec le propriétaire pour faire l'état des lieux mais il ne m'a pas contacté et nous n'avons pas pu faire l'état des lieux sortant. Je l'ai appelé par la suite pour en avoir une copie signée mais il a refusé.

J'ai contacté ma banque mi-août afin d'arrêter le prélèvement mensuel en début de mois vu que celui du mois d'août venait de passer peu de temps avant.

Ma banque a demandé l'arrêt du virement mais le 1er septembre un nouveau prélèvement m'a été débité.

A ce jour, je suis en difficulté financière puisque le propriétaire ne veut absolument pas me rembourser ce qu'il me doit et la banque ne peut rien faire (selon elle) pour récupérer mon argent.

Que puis-je faire? Merci par avance
Yann